



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION GRAPHIQUE

**Jeudi 21 septembre 2017 à 18h30
au siège du CD 31**

Présents

Responsable, Alain Pinaud

Marcel Rigoni – Valérie Sarman – Chantal Cassaigneau – Jennifer Rouges – Georges Sartori – David Carle – Frédéric Debezi – Roland Dallier- Marie Madeleine Clamens

Absente excusée : Delphine Mondragon

1- POINT SUR LES FORMATIONS GRAPHIQUE

Un tour de table est fait pour connaitre la situation exacte des secteurs :

- Secteur du Grand Lauraguais, 5 graphiqueurs formés cette année
- Secteur de Pibrac/ Grenade, 3 graphiqueurs formés cette année
- Secteur du Comminges, pas de graphiqueur formé cette année mais 1 en prévision pour une prochaine session
- Secteur de Toulouse : pas de graphiqueur formé cette année mais 2 en prévision pour une prochaine session et demande de remise à niveau de 2 autres personnes
- Secteur des 4 Vallées : 2 graphiqueurs formés cette année et 2 en prévision pour une prochaine session
- Secteur de Muret/ Carbone : 4 graphiqueurs formés cette année et 1 en prévision pour une prochaine session

Soit 14 graphiqueurs de plus qui devraient officier dès l'année prochaine

Nous avons prévu, pendant la période creuse des concours (novembre, décembre et janvier) de rencontrer tous les graphiqueurs du département dans leur secteur respectif, pour se connaitre, échanger, prévoir des remises à niveau pour ceux qui le souhaitent et découvrir de potentiels candidats

2- PROJETS POUR 2018

-Mise en place d'une règle selon laquelle "1 graphique = 1 graphiqueur"

Pour limiter le risque d'erreurs dans la tenue des graphiques, la commission souhaite à l'unanimité qu'un même graphiqueur ne puisse faire 2 tête à tête le matin ou 2 graphiques en même temps l'après-midi.

-Attribution des graphiques

- a) Les graphiques à tenir sur les concours dans chaque secteur sont réservés **prioritairement** aux graphiqueurs licenciés dans celui-ci
- b) Les graphiqueurs n'appartenant pas au dit-secteur ne participera pas à la réunion d'attribution des graphiques de l'année suivante
- c) Un graphiqueur n'appartenant pas à un secteur ne pourra prétendre y graphiquer sauf si le responsable de secteur fait appel à lui pour combler des absences
- d) Si un graphiqueur du secteur concerné veut officier sur un concours en particulier, il pourra toujours se positionner quand ses desideratas lui seront demandés

NB : la désignation des graphiqueurs sur les différents concours ne relève ni des présidents de clubs ni par les graphiqueurs eux-mêmes, mais par les responsables de chaque secteur, uniquement.

3- Questions Diverses

- Qu'en est-il des indemnités des graphiqueurs et arbitres ?

Réponse : apparemment tout le monde ne joue pas le jeu et passe outre des directives fédérales. Certains graphiqueurs et arbitres se croient tout permis. C'est pourquoi nous allons leur réexpliquer les tarifs et en même temps sensibiliser les présidents et trésoriers de clubs sur les sommes à régler.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 19h30